



## Assemblée Générale du CIBPL - 22 & 23 novembre 2025 - BRUZ

### Rapport Moral du Président du CIBPL

#### Une gouvernance renouvelée : modernisation et ouverture

La saison écoulée a été consacrée à une réflexion de fond sur la structure et le fonctionnement du CIBPL. L'objectif principal était de bâtir les fondations d'une gouvernance renouvelée, plus moderne, plus efficace et résolument plus ouverte.

#### Un nouveau modèle opérationnel

Cette modernisation s'est traduite par la mise en place d'une nouvelle organisation interne. Le modèle opérationnel repose désormais sur une structure par pôles, conçue pour favoriser une gestion collaborative et transversale entre les élus et les salariés. Cette approche a pour but d'accroître la flexibilité et l'adaptabilité du comité face aux enjeux futurs. Un accent particulier a été mis sur la structuration par l'emploi, visant à placer les salariés au centre de l'organisation pour garantir la continuité et la professionnalisation des actions menées.

#### L'ouverture comme principe d'action

Dans cette même dynamique, une décision forte a été prise : celle d'ouvrir les groupes de travail du comité à l'ensemble de ses 15 500 licenciés. Cette initiative vise à sortir de l'entre-soi pour identifier et mobiliser les compétences et les bonnes volontés là où elles se trouvent. Les premiers licenciés sélectionnés, issus de nos clubs, ont d'ores et déjà intégré ces groupes de réflexion et apportent une vision neuve et constructive.

#### Le Plan de Développement 2024-2028 : notre feuille de route

Le fruit de ce travail de restructuration est le **Plan de Développement 2024-2028**. Ce document constitue la feuille de route stratégique du CIBPL pour l'ensemble de l'olympiade.

#### Un projet porté collectivement

Cette vision est portée politiquement par le Comité Directeur, mais son succès repose indissociablement sur l'engagement des forces vives du CIBPL. À ce titre, le rôle des commissions régionales est fondamental. En tant qu'organe technique et de terrain, elles sont le "cœur du réacteur" du comité. Sans l'expertise et le dévouement de leurs bénévoles, ce plan de développement resterait lettre morte.

#### Des convictions fortes pour guider nos actions

Le plan s'articule autour de trois axes majeurs :

- **La croissance et le développement** : L'ambition est d'augmenter de 5% le nombre de licenciés d'ici 2028. Cet objectif sera poursuivi par la création de clubs dans des zones qui en sont dépourvues, l'accompagnement des structures dans la diversification de leurs pratiques, et un effort majeur sur l'amélioration de la fidélisation des licenciés.
- **L'accessibilité et la diversité** : Le CIBPL se veut plus inclusif. Des actions concrètes sont engagées, comme la formation des encadrants à l'accueil des personnes en situation de handicap, la promotion de la pratique féminine et le rajeunissement des instances dirigeantes. Une refonte des aides aux licenciés est également à l'étude pour garantir un soutien équitable à toutes les disciplines.
- **L'ouverture et le rayonnement** : Le CIBPL a initié une démarche d'ouverture en intégrant et en participant aux travaux des Comités Régionaux Olympiques (CROS) de Bretagne et des Pays de la Loire, et en allant à la rencontre des partenaires institutionnels. L'approche est celle de la co-construction et de la coopération. Cet axe inclut également

le développement du tourisme sous-marin, en lien étroit avec les Structures Commerciales Agréées (SCA), considérées comme des vitrines de nos activités et des acteurs économiques de premier plan.

## La Transition Économique : un impératif stratégique

Le projet du CIBPL s'inscrit dans un contexte que nul ne peut ignorer. Face à un contexte économique incertain et une part du budget de l'État dédiée au sport inférieure à 1% et en constante diminution, le modèle de financement traditionnel du mouvement sportif doit être réinventé.

### Anticiper pour garantir notre autonomie

Le CIBPL a fait le choix d'anticiper cette réalité. C'est le sens de l'axe dédié à la Transition Économique. L'objectif est de diversifier les sources de financement pour que les revenus privés (mécénat, sponsoring) représentent 15% du budget d'ici 2027. Cette autonomie financière est la condition sine qua non pour donner au comité les moyens de ses ambitions et pour financer les projets portés par les clubs et les SCA.

### La fidélisation, un levier économique majeur

Cette transition passe également par un enjeu crucial : la fidélisation. Une analyse interne a révélé un chiffre marquant : environ 60% des néo-licenciés ne renouvellent pas leur licence à l'issue de leur première saison. Ce constat, au-delà d'alerter, doit guider la stratégie globale du comité.

Pour mener à bien cette démarche, le CIBPL est actuellement accompagné par un prestataire via le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), ce qui confirme sa volonté d'être un comité moteur et novateur.

## Conclusion

Alors que la saison de structuration s'achève, la saison qui s'ouvre sera celle de l'action et des projets. Les défis sont immenses, mais la richesse du CIBPL, portée par ses salariés, sa Conseillère Technique et Sportive, son Comité Directeur, ses Commissions Régionales et l'ensemble de ses bénévoles, l'est encore plus.

**David CARTRON**  
*Président du CIBPL-FFESSM*

